

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUIN 2019

Les membres du conseil municipal se sont réunis en « salle de réunion » de la mairie à 20h 30 suite à la convocation du 7 juin 2019.

Secrétaire de séance : Milena LOUBRIAT

Présents : Marcel DANDALEIX, Milena LOUBRIAT, Paul FREYSSINET, André GOLFIER, Philippe BRAVARD, Pierre FAUCHER, Nathalie MATHIEU, Brigitte MARSAC, Françoise MOMMELE, Pierre PARVEAU, Sébastien SAGNE

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 1^{er} AVRIL 2019

A l'unanimité.

TRAVAUX DU BOURG – 1^{ère} TRANCHE

Le bilan financier est précisé. Il comprend le déplacement des toilettes publiques et la première tranche de travaux du bourg pour les montants indiqués ci-joints :

Toilettes Publiques : 23 620.37 € HT - 28 344.44 € TTC

Aménagement du Bourg : 153 545.79 € HT - 184 254.94 € TTC

Total de l'opération : 177 166.16 € HT - 212 599.39 € TTC

Subventions : Etat (DETR)	42 760 €	} Total 130 649 €
Conseil départemental	11 667 € voirie	
Conseil départemental	50 000 € 1 ^{ère} année	
Conseil départemental	26 222 € 2 ^{ème} année	

FCTVA (récupération TVA) : 27 425.32 €

Coût restant à charge de la commune :

212 599.39 € - 130 649 € - 27 425.32 € = 54 525.07 € soit 25 % repartis sur les budgets principal et eau.

TRAVAUX DE RESTAURATION ET DE MISE EN VALEUR DE L'EGLISE

Pour rappel l'avant-projet du maître d'œuvre Luc JOUDINAUD datant de fin 2016 fait état de 3 tranches de travaux :

- 1) Maçonnerie, toiture et charpente clocher et nef, eaux pluviales côté nord : 181 000 € HT
- 2) Toiture chapelles nord et sud : 135 000 € HT
- 3) Intérieur (électricité, chauffage etc...) : 179 000 € HT

La première tranche bénéficiera des subventions suivantes :

- Conseil départemental : 117 650 € (65%) et Etat 27 150 € (15%)
- Le reste sera assumé par la commune, l'Association des Amis de l'Eglise Saint Martial d'Ornac sur Vézère (AESMOV) et les autres partenaires.

Les devis des artisans engagés se montent à 172 000 € HT (Blanchon et Compagnons Réunis).

Un devis supplémentaire pour les contreforts est à ajouter au marché, à voir avec l'architecte.

Les travaux ont débuté en avril. Lors du montage de l'échafaudage la cloche a été légèrement endommagée ; l'entreprise Cessac qui assure le suivi campanaire s'est rendue sur place : pas de dégâts majeurs constatés hormis un léger impact sans conséquence.

Un constat d'huissier a été réalisé dans le jardin limitrophe à l'église avec plusieurs photos à l'appui.

2^{ème} TRANCHE DE TRAVAUX DU BOURG (PARVIS DE L'EGLISE)

Une demande de fouilles archéologiques a été présentée en avril à la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) (sans coût pour la commune) ; ces fouilles pourraient se réaliser fin octobre et le compte-rendu être communiqué 3 mois après dans le meilleur des cas, ce qui repousse le début des travaux au début 2020.

Pour rappel le montant de l'opération est de 101 000 € HT avec les subventions de l'Etat (via la Dotation de Soutien à l'Investissement public Local (DSIL) et du Conseil Départemental 19.

Une visite a eu lieu à Auzers (Cantal) pour voir le revêtement en ardoises comme prévu pour cette 2^{ème} tranche.

COMICE AGRICOLE

Le Comice Agricole de l'ancien canton de Vigeois se tiendra le 13 juillet aux Fombiardes. Deux réunions de préparation ont déjà eu lieu et l'organisation se met en place. La buvette sera assurée par des joueurs du Club Athlétique Ornacois (CAO), les bénéfices seront partagés entre le Comice et le CA. La mise en place du matériel se fera le jeudi 11 juillet avec la contribution des agents communaux. La liste des prix pour les éleveurs et autres participants sera très prochainement établie avec Monsieur le président du comice.

ELAGAGE ET ADRESSAGE

Il reste encore des lignes téléphoniques à élaguer sur la commune ; un courrier sera adressé fin juin aux riverains concernés pour rappeler l'obligation de procéder à l'élagage en vue du déploiement de la fibre prévu fin 2019.

Concernant l'adressage, la plupart des plaques ont été récupérées ; restent majoritairement les maisons secondaires.

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Début août nous devrions recevoir le dossier d'arrêt du PLU suite à nos suggestions. Le cabinet URBADOC propose le calendrier suivant : approbation par le Conseil Municipal mi-août, enquête publique en novembre/décembre et approbation définitive en février 2020.

STADE

Les travaux (toilettes) réalisés en régie avec la contribution de joueurs et dirigeants du CAO sont presque terminés ; reste à bétonner la rampe d'accès et poser la main courante ; un arbre reste à abattre et le bois sera laissé à disposition du CAO.

Pour le mobilier nous avons bénéficié de dons. Un dossier de demande de subvention sera déposé concernant la réfection de la toiture pour laquelle nous avons déjà 2 devis.

DIVERS

- Création d'un compte-épargne temps pour les employés municipaux : préparer une délibération à présenter lors du prochain conseil municipal et qui sera ensuite envoyée aux CAP pour approbation.
- Délibération prise à l'unanimité pour approuver le nombre de représentants de la commune d'Ornac (1) à la Communauté de Communes du Pays d'Uzerche.
- Délibération à l'unanimité pour la Fédération d'Electrification.
- Délibération à l'unanimité pour la médecine du travail : contrat avec l'AIST.
- Délibération à l'unanimité pour une subvention exceptionnelle de 500 € pour le CAO.
- Délibération à l'unanimité pour la redevance de France Télécom pour occupation du domaine public.
- Un recensement se tiendra en janvier/février 2020 : Madame Sandrine propose de réaliser cette enquête.
- Une plainte a été déposée en gendarmerie par Monsieur le Maire suite aux vandalismes à répétitions perpétrés dans le bourg. L'achat d'une caméra est envisagé.
- Il est demandé l'achat d'un nouveau baudrier pour les drapeaux de la commune.
- Cérémonie du 8 mai : très bonne participation ainsi qu'au repas aux Fombiardes.
- Le 25 mai l'AESMOV a organisé une braderie au profit de l'association et un concert s'est tenu dans l'église en fin d'après-midi. Pour une première fois le résultat a été satisfaisant.
- Le 28 mai Radio France Bleue Limousin a organisé une émission en direct des Fombiardes en rapport avec l'atelier cuisine qui s'y déroule une fois par mois.
- Monsieur le Maire a participé au tirage au sort des jurés d'Assises dans les listes électorales d'Ornac, de Troche et de Vigeois.
- Le 7 juin s'est tenu l'A.G. du CAO suivie du repas ; environ 70 personnes y ont participé.
- Le 14 juin le Club Ornac Amitiés a organisé sa sortie annuelle : visite de la grotte de Tourtoirac et du château d'Hautefort.
- Les nouveaux horaires du secrétariat de mairie sont entrés en vigueur aujourd'hui.

Fin de séance 23h.